

IDRISS MOHAMED  
BP 1497  
Moroni

Moroni le 13 avril 2011

**Monsieur le Procureur Général**

Tribunal de Moroni

Objet : les libertés individuelles sont menacées.

Monsieur le Procureur Général,

Je me dois, en tant que simple citoyen attaché au respect des libertés individuelles, de vous saisir sur l'incident significatif qui s'est produit à la société MAMWE en fin de semaine dernière et qui a été rapporté par la presse. A observer le cours des choses on semble s'acheminer vers une banalisation de l'affaire, son enterrement paraît déjà une chose faite. Ce qui me paraît une faute grave qui vient conforter ceux qui pensent que dans notre pays, les lois ne sont pas systématiquement respectées. Et c'est cela qui me conduit à vous saisir publiquement. Publiquement puisque cette affaire ne me concerne pas personnellement mais intéresse tout le pays.

Monsieur le Procureur Général,

Pouvez-vous répondre publiquement aux questions que nombre de citoyens se posent sur les places publiques :

Face à la MAMWE, Monsieur le Procureur de la République est-il un citoyen comme tous les autres et doit par conséquent être traité avec le respect et l'attention qu'un fournisseur doit à son client ou bien bénéficie-t-il de privilèges particuliers liés à ses fonctions ?

Monsieur le Procureur de la République peut-il disposer de la gendarmerie et décider d'employer cet auxiliaire de la justice pour arrêter des citoyens dans des situations ordinaires comme ce fut le cas de l'arrestation de l'agent de MAMWE ?

Si ce n'est pas le cas, n'y a-t-il pas là un abus de pouvoir susceptible d'être puni par la loi ? Peut-on fermer les yeux sur les quelques heures que l'agent de la MAMWE a passé à la gendarmerie pour avoir simplement fait son travail en suivant les procédures d'exécution des tâches courantes ?

Est-il possible de laisser impuni des comportements de cette nature qui sont à la source de certains maux qui gangrènent l'administration de notre pays ?

Monsieur le Procureur Général,

J'en appelle solennellement à vous de par vos fonctions puisque vous êtes le supérieur hiérarchique direct du Procureur de la République pour prendre les mesures qui s'imposent ne serait-ce que des excuses publiques et une indemnisation de l'agent de la MAMWE.

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur Général, l'expression de mon profond respect

Copie :

Ministère de la Justice  
Présidence de la République